

FNCV - Fédération Nationale des Centres-Villes  
Les Vitrines de France  
50, rue Raymond Poincaré  
54000 Nancy

A l'attention de  
Madame Agnès Pannier-Runacher  
Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances  
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES  
139 rue de Bercy  
75571 PARIS CEDEX 12

A Nancy, le 24/03/2020

Madame la Ministre,

Nous sommes interpellés par de nombreux adhérents à notre Fédération qui, une fois la crise terminée, souhaitent voir la date des soldes d'été décalée à fin juillet.

Nous pensons, quant à nous, que dès que la situation permettra la réouverture des commerces, nous allons voir déferler dans tous les points de vente des opérations d'urgence pour faire du chiffre d'affaires à tout prix afin de reconstituer, si possible, un minimum de trésorerie.

Nous verrons, c'est certain, des opérations de « déstockage », des « prix cassés », des « promotions » à tout va, « des liquidations », « des ventes privées » qui ne le sont pas, etc...

Dans le cas où vous souhaitez maintenir la législation sur l'utilisation du mot « soldes », il convient d'en décaler la date à fin juillet.

Dans le cas contraire, il faut abroger provisoirement la législation sur les soldes et autoriser l'utilisation de ce mot dès la réouverture des points de vente.

De plus, nous vous demandons de faire passer un message de solidarité aux fournisseurs des commerçants (eux-mêmes atteints par la crise) en leur demandant d'établir des réductions de l'ordre de 20% sur les marchandises déjà livrées, ceci afin que les commerçants qui eux-mêmes pratiqueront des rabais, puissent amortir un peu le choc.

Pour étayer ces demandes, nous savons malheureusement que même si les commerçants sont autorisés à ouvrir dans 1 ou 2 mois, les clients ne vont pas se précipiter pour consommer et notamment des produits non indispensables (équipement de la personne, produits esthétiques, mobilier, décorations, etc...)

Il sera donc urgent de donner des signaux positifs aux consommateurs pour qu'ils retrouvent rapidement le chemin des commerces de centre-ville et de quartiers.

Nous allons bien sûr partager ce courrier à l'ensemble de notre réseau dont les principales organisations représentatives du monde du commerce, afin qu'elles puissent elles-mêmes vous faire part de leurs positions.

Nous espérons que ce courrier saura retenir votre attention et nous nous tenons entièrement à votre disposition.

Nous vous prions de croire, madame la Ministre, à l'expression de notre haute considération.

Jean-Pierre LEHMANN

Président de la Fédération Nationale des Centres-Villes - « Les Vitrines de France »

